SAINT-MARTIN DE BOSCHERVILLE

PDEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROUEN
CANTON DE BARENTIN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 121 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE se réunira à la Mairie, au lieu ordinaire de ses séances

Le samedi 21 mars 2020 à 9 heures 30

ORDRE DU JOUR

I. DÉLIBÉRATIONS

- Election du Maire
- Détermination du nombre d'Adjoints
- Election des Adjoints
- Détermination des indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers délégués
- Délégations au Maire

Le Maire,
Hubert SAINT

17, Chaussée Saint Georges - 76840 Saint-Martin de Boscherville
☎: 02.35.32.00.08 -- 🖷: 02.35.34.84.88